

Lettre d'actualités du réseau Transition Écologique et Ville durable des Hauts de Seine

Juin 2026

Le Réseau départemental Transition Écologique et Ville Durable (RTEVD92) piloté par l'UD 92 DRIEAT, rassemble les acteurs territoriaux des collectivités et de la société civile mobilisée sur ces sujets. Il a vocation à partager les actualités législatives & réglementaires ; les événements internationaux, nationaux, locaux ; relayer les AMI, les appels à contributions, etc. ; informer des différents dispositifs de financement ; flécher vers les dernières avancées en termes de connaissances ; etc. et proposer l'accompagnement des collectivités pour accélérer la transition écologique et énergétique du département des Hauts-de-Seine.

SOMMAIRE

Informations internationales et nationales

La COP 31 en Turquie

Electrifions la France ! Pour une énergie plus durable

Les chiffres du climat mis à jour

Explore2 : les futurs de notre ressource en eau

Informations départementales

De nouvelles données sur le changement climatique en Ile-de-France

L'État se dote d'une stratégie 2026-2028 pour la transition écologique et énergétique dans les Hauts-de-Seine

La transition énergétique : point sur la géothermie

Opération départementale pour l'intensification du photovoltaïque des Hauts-de-Seine

Appels, financements, annonces

Le Fonds vert

L'appel à manifestation d'intérêt : expérimentation pour le développement de plan de continuité d'activité en milieu scolaire pendant les périodes de vagues de chaleur

La semaine européenne du développement durable 2026

Les Assises Franciliennes des EnR&R

Informations internationales et nationales

La COP 31 en Turquie



La **COP 31** est la 31^{ème} conférence internationale qui se tiendra à Antalya, en Turquie, **du 9 au 20 novembre 2026**. Celle-ci aura la particularité de se dérouler géographiquement en Turquie, avec une gouvernance Australienne basée à Canberra. Elle est la 31^e conférence des parties (d'où son acronyme) et réunira les pays signataires de la convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (CCNUCC).

👉 [Décryptage des COP : En savoir plus sur les conférences internationales de lutte contre le dérèglement climatique.](#)

👉 [Site officiel de la COP 31.](#)

Électrifions la France ! Pour une énergie plus durable

Présenté le 23 avril 2026, le plan d'électrification des usages, composé de 22 mesures concrètes, s'inscrit dans la continuité de la Programmation Pluriannuelle de l'Energie (PPE3).

Électrifier massivement l'économie pour réduire notre dépendance aux énergies fossiles, protéger le pouvoir d'achat et accélérer la décarbonation.

Trois axes prioritaires pour transformer concrètement les usages. Pour parvenir à ces objectifs, le Gouvernement agit sur trois priorités :

- Électrifier les bâtiments (pompes à chaleur, rénovation énergétique, etc.)
- Électrifier les mobilités (véhicules électriques, bornes de recharge, etc.)
- Électrifier l'industrie, l'artisanat et l'agriculture (modernisation des outils de production, solutions bas carbone, etc.)

👉 [Le plan d'électrification des usages.](#)

👉 [La Programmation Pluriannuelle de l'Energie \(PPE3\).](#)

Les chiffres du climat du CGDD mis à jour



Une publication du Commissariat général au développement durable (CGDD) offre un panorama des principales données liées à l'enjeu climatique : la réalité du changement climatique et ses impacts, les émissions de gaz à effet de serre à l'échelon mondial, européen et national ainsi que la répartition sectorielle de ces émissions et leurs évolutions, une estimation de l'empreinte carbone de la France. Une dernière partie fait le point sur les principales politiques climatiques menées pour répondre à ces enjeux.

Lorsqu'elles sont disponibles, des statistiques provisoires d'émissions pour 2024 sont présentées, en particulier pour la France. Dans la mesure du possible, les données sont fournies sur une longue période afin d'en apprécier les tendances.

👉 [Chiffres clés du climat France, Europe et Monde mis à jour en novembre 2025.](#)

Explore2 : les futurs de notre ressource en eau



Explore 2 est la suite du projet Explore2070 qui, dès 2012, a évalué les impacts du changement climatique sur les milieux aquatiques et la ressource en eau à horizon 2070.

Cette dernière version propose des projections à horizon 2100 qui intègrent la Trajectoire de réchauffement de référence pour l'adaptation au changement climatique (TRACC).

Publiées fin 2025, ces projections prévoient notamment des hivers plus humides, des étés plus secs, des débits en baisse et des sécheresses plus sévères. Elles servent à faire un diagnostic de la vulnérabilité des territoires au changement climatique quant à leur ressource en eau et à planifier les actions d'adaptation à mettre en place.

Les coordonnateurs des projets sont l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement (INRAE) et l'Office International de l'eau (OiEau), avec le soutien du ministère de la Transition écologique et de l'Office français de la biodiversité (OFB).

👉 [Explore2 : les futurs de notre ressource en eau.](#)

Informations départementales

De nouvelles données sur le changement climatique en Ile-de-France



Fruit d'un travail conjoint entre la DRIEAT, la DRIAAF, la DRIHL, la DRIETS et les opérateurs de l'État, le diagnostic régional « Connaître les effets du changement climatique en Île-de-France » dresse un état des lieux des vulnérabilités franciliennes au changement climatique à l'horizon 2050.

L'Île-de-France concentre 19 % de la population française et génère 30 % de la richesse nationale sur 2,2 % du territoire national. Cette densité exceptionnelle, la rend aussi particulièrement sensibles aux impacts du changement climatique, notamment à la chaleur en ville et aux dérèglements du cycle de l'eau.

👉 [Connaître les effets du changement climatique en Ile-de-France – Diagnostic régional.](#)

👉 [Site de la DRIEAT.](#)

L'État se dote d'une stratégie 2026-2028 pour la transition écologique et énergétique dans les Hauts-de-Seine

Après une première feuille de route consacrée à la **transition énergétique pour la période 2023-2024**, les services de l'État franchissent une nouvelle étape avec l'élaboration **d'une feuille de route 2026-2028 élargie à l'ensemble des enjeux de la transition écologique et énergétique dans les Hauts-de-Seine.**

Les actions menées depuis 2023 ont permis de renforcer la mobilisation des acteurs du territoire, d'accompagner le développement des énergies renouvelables et d'approfondir la connaissance des ressources locales. Fort de cette dynamique, le nouveau plan d'action intégrera également la rénovation des

bâtiments, les mobilités décarbonées, la biodiversité, la renaturation et l'adaptation au changement climatique.

L'objectif est de fédérer les acteurs autour de solutions locales adaptées aux spécificités du département. Un suivi annuel sera mis en place à partir de 2026 grâce à des indicateurs partagés, permettant de mesurer concrètement les progrès réalisés en matière de transition écologique.

Cette stratégie sera présentée au cours de l'été 2026.

La transition énergétique : point sur la géothermie

Géothermie profonde en Île-de-France : un potentiel à exploiter

Le territoire francilien concentre aujourd'hui le plus grand nombre d'installations de géothermie profonde en France et en Europe, avec 54 installations actives en 2025 (2 dans les Hauts de Seine). Elle est en revanche moins développée dans l'ouest et le sud de l'Île-de-France, notamment en raison d'une connaissance encore incomplète du sous-sol dans ces secteurs.

Pour y remédier, le programme GÉOSCAN Île-de-France a permis d'**étudier le sous-sol au droit de près de 300 communes, sur près de 2000 km² du territoire.**

Initié en novembre 2023 pour une durée de deux ans, le projet a débuté par la préparation d'une campagne d'acquisition de données géophysiques d'une ampleur inédite. Avec 280 km de mesure sur l'ensemble des 6 départements de la région et sur près de 100 communes.

Réalisée de nuit entre mars et avril 2024, cette opération, menée par le biais de camions vibreurs qui génèrent des ondes acoustiques qui se propagent dans le sous-sol – afin de l'imager à l'instar d'une échographie, vise à en améliorer la connaissance afin de faciliter l'exploration géothermique.

À l'issue de ces acquisitions, le BRGM a procédé à l'analyse et à l'interprétation des différentes données disponibles afin d'élaborer un modèle géologique 3D du sous-sol du territoire et un « modèle de réservoir » pour les couches géologiques concernées, l'Oxfordien et le Dogger. Ces travaux ont permis d'affiner la compréhension des propriétés du sous-sol et d'évaluer sa favorabilité au développement de la géothermie profonde.

Après deux ans de travaux : quels résultats ?

Les premiers résultats de ce programme (détaillés dans le dossier) sont accessibles aux élus, décideurs et acteurs de la transition écologique qui le souhaitent via le site dédié.

👉 [Voir les premiers résultats à disposition du public.](#)

👉 [Voir le site Géoscan Ile-de-France.](#)

Opération départementale pour l'intensification du photovoltaïque des Hauts-de-Seine

Alexandre Brugère, Préfet des Hauts-de-Seine a lancé le 2 juillet 2025, en lien avec la Métropole du Grand Paris, un appel à manifestation d'intérêt pour massifier les projets photovoltaïques dans le département.

L'électricité d'origine photovoltaïque produite dans les Hauts-de-Seine représente aujourd'hui 2% de la

consommation électrique du territoire, un chiffre qui pourrait monter à près de 20% si l'ensemble des surfaces de toitures et de parking était mobilisé.

Cet appel à manifestation d'intérêt pour le développement de boucles d'autoconsommation collectives d'électricité a pour objectif de massifier la production et la consommation d'électricité d'origine photovoltaïque.

L'autoconsommation collective permet à plusieurs consommateurs (habitants, entreprises, équipements publics) de partager l'électricité produite localement via une installation photovoltaïque située sur la toiture d'un producteur, membre de la boucle d'autoconsommation collective.

Ce dispositif permet une production locale, un partage organisé ainsi qu'un tarif préférentiel tout en accélérant la transition énergétique locale.

Alexandre Brugère, Préfet des Hauts-de-Seine, en partenariat avec la Métropole du Grand Paris, souhaite encourager le déploiement de dispositifs innovants afin de démontrer le potentiel de ces solutions puis de les dupliquer.

La clôture des candidatures, le 3 novembre 2025 a permis de sélectionner 6 lauréats parmi les collectivités des Hauts-de-Seine : Vallée Sud Grand Paris (VSGP), Malakoff et le Plessis-Robinson via trois projets complémentaires sur le territoire ; Paris Ouest la Défense (POLD) en partenariat avec les communes de Suresnes, la Garenne-Colombes et Vaucresson ; Boucle Nord de Seine et Grand Paris Seine Ouest.

Cette initiative marque une étape structurante pour accélérer la transition énergétique dans les Hauts-de-Seine et faire du département un territoire pilote en matière d'autoconsommation collective.

Appels, financements, annonces

Le Fonds vert



Reconduit en 2026 et doté d'une enveloppe de 837 millions d'euros le Fonds vert confirme son rôle central pour accompagner les collectivités dans la transition écologique. A la suite des élections municipales, le Fonds vert soutient les élus locaux et leurs partenaires pour concevoir et financer des projets qui accélèrent la transition écologique dans leurs territoires. Les demandes de financement peuvent être déposées sur la plateforme Aides-territoires.

Depuis trois ans, le Fonds vert a déjà apporté un soutien financier à plus de **25 000 projets** portés par plus de **13 000 acteurs des territoires**, dont plus de **11 000 communes** en France hexagonale et en outre-mer. Les engagements du Fonds vert **représentent 4,5 milliards d'euros de subventions de l'Etat**.

Le Fonds vert s'affirme comme un outil essentiel de financement de la transition écologique et de l'aménagement durable du territoire en France, en apportant une réponse à trois défis majeurs de nos territoires :

- **L'adaptation au changement climatique des territoires** : prévention des inondations, des risques cycloniques, des feux de forêts, renaturation, restauration de la nature, etc. ;
- **L'électrification des usages** : rénovation énergétique des bâtiments publics locaux, notamment les établissements scolaires, mobilités durables, etc. ;
- **L'amélioration du cadre de vie** : recyclage foncier ; amélioration de la qualité de l'air dans les agglomérations ; mobilités durables en territoires ruraux, etc.

Des évolutions pour 2026

En 2026, la priorité est claire : renforcer l'adaptation des territoires au changement climatique et en particulier la prévention des inondations.

Le Fonds vert se dote d'une nouvelle mesure :

- **La mesure « Agir pour la biodiversité : des atlas de la biodiversité communale à la restauration de la nature »**. Il s'agit de soutenir des actions de connaissance de la biodiversité locale et des opérations de restauration de la nature et de levée des pressions sur la biodiversité.

Deux mesures sont réorientées :

- **La mesure « Action pour la qualité de l'air dans les agglomérations »**. Elle permet d'agir particulièrement dans les agglomérations où la qualité de l'air est dégradée ;
- **La mesure « Mobilités durables en territoires ruraux et moyennement denses »**. Elle accompagne l'évolution des mobilités du quotidien dans ces territoires.

Par ailleurs, le Fonds vert continue d'être un outil privilégié de financement des projets inscrits dans les plans et documents de la planification écologique locale (PCAET, CRTE, feuille de route des COP régionales) élaborés par les acteurs des territoires.

Une gestion déconcentrée pour répondre aux spécificités locales

Les crédits du Fonds vert sont délégués aux préfets de région puis répartis par eux en fonction des besoins propres de chaque territoire. Cette déconcentration est un levier de différenciation pour répondre aux spécificités territoriales et accompagner les élus au plus près dans leurs projets. Ce dispositif est un outil simple qui ne nécessite pas d'appel à projet.

Les élus locaux peuvent directement saisir une demande d'aide sur [!\[\]\(35dc653d59570f8f891c312eeece91a2_img.jpg\) **La plateforme Aides-territoires.**](#)

[!\[\]\(ab4e2b3fc7e7887b7a72f548aa6f5e60_img.jpg\) **Guide à l'intention des décideurs locaux.**](#)

[!\[\]\(104fbf564e2e5a8fbd84f31656d114c7_img.jpg\) **Site dédié du ministère en charge de la transition écologique.**](#)

La semaine européenne du développement durable 2026



La Semaine européenne du développement durable (SEDD) fédère les citoyens, les entreprises, et les collectivités autour d'initiatives concrètes en faveur de la transition écologique. Réduction des inégalités, lutte contre le changement climatique, préservation de la biodiversité, etc. C'est le moment clé pour renforcer les engagements collectifs et individuels pour l'environnement.

La nouvelle édition annuelle aura lieu de **18 septembre au 8 octobre 2026** mettant en avant **l'alimentation durable**.

Citoyens, entreprises, collectivités et associations vous êtes désireux d'agir ? Faites connaître vos événements – exposition, conférence, débat, projection, atelier, visite, spectacle, etc. – et éveillez les consciences aux enjeux du développement durable.

🔗 [Déposez d'ores et déjà votre projet sur la plateforme dédiée à l'événement !](#)

Appel à Manifestation d'Intérêt : Expérimentation pour le développement de plan de continuité d'activité en milieu scolaire pendant les périodes de vagues de chaleur

💡 L'appel à manifestation d'intérêt - Expérimentation pour le développement de plan de continuité d'activité en milieu scolaire pendant les périodes de vagues de chaleur est lancé ! Il est ouvert jusqu'au 14 septembre 2026 !

Le Préfet des Hauts-de-Seine, en collaboration avec le rectorat et le CEREMA, souhaite expérimenter une forme de plan de continuité d'activité en milieu scolaire, en s'appuyant sur des premiers travaux conduits avec le Conseil Départemental des Hauts-de-Seine sur la caractérisation de son parc scolaire. Pour ce faire, un appel à manifestations d'intérêts **à destination des communes du département Hauts-de-Seine (92)** est lancé.

Les communes lauréates bénéficieront d'un accompagnement pour élaborer un plan de continuité expérimental qui s'appuiera sur 4 leviers :

- Une phase de diagnostic.
- L'organisation pédagogique.
- La formation du personnel de maintenance et d'entretien.
- La détermination des investissements minimum à réaliser, et leur degré de priorité.

Le descriptif de l'appel et le cahier des charges de l'appel sont disponibles sur [🔗 démarche-numériques.gouv.fr](#).

Les Assises Franciliennes des EnR&R



À noter dans vos agendas ! L'ADEME en Île-de-France est ravie de vous convier à l'édition 2026 des **Assises franciliennes des Energies Renouvelables et de Récupération (EnR&R)**, co-organisées avec la DRIEAT.

**Rendez-vous le jeudi 17 septembre 2026
au Forum des Images à Paris.**

Depuis 2010, les Assises franciliennes des EnR&R rassemblent chaque année collectivités, professionnels de l'énergie, et acteurs du territoire autour d'un objectif commun : faire avancer la transition énergétique sur le territoire.

Cette année, nous aurons le plaisir de vous retrouver autour de la thématique suivante :

« Création de chaud et de froid : comment lever les verrous de la décarbonation des territoires et des entreprises ? »



LE P'TIT FOCUS

DANS CE NUMERO : Le **BÂT'INFOS**

Connaissez-vous la newsletter le *Bât'Infos*, fraîchement sortie de l'œuf ? La newsletter ADEME dédiée au bâtiment et à la transition écologique ?

Recevez chaque trimestre *Bât'Infos* : une sélection fiable et synthétique des études, analyses et actualités clés de l'ADEME pour accompagner la transition écologique du bâtiment.



Pour vous abonner ainsi qu'à d'autres news-letters et magazines de l'ADEME :
<https://cloud.contact.ademe.fr/inscription-newsletters-magazines>.

Pour toute demande ou sujet à remonter au RTEVD92 :

- **Boîte mail** : spat.ud92.driat-if@developpement-durable.gouv.fr
- **Référents** :
 - **Logement/architecture/paysage** : adele.merlier@developpement-durable.gouv.fr
 - **Transition énergétique** : abdelmalek.ouri@developpement-durable.gouv.fr
 - **Mobilités** : laetitia.lafont@developpement-durable.gouv.fr
 - **Transition écologique/renaturation** : benedicte.tardivo@developpement-durable.gouv.fr